L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau : No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN 4 FEVRIER.

Les grèves d'ouvriers.

(Extrait de « FRANCE.)

Il est peut-être survenu quelque temps parmi les populations ouvrières un mouvement qui est le résultat naturel de la liberté des conditions, et qui a pour but d'augmenter par la prétention et le pouvoir de déterminer le taux des salaires. Ne pas permettre aux ouvriers de débattre librement le prix de la main-d'œuvre, n'était pas seulement violer à leur égard un droit naturel et dévier des grands principes de 89, c'était la liberté du travail et des transactions en entier, tout en l'ayant proclamée, s'efforcer d'empêcher la loi supérieure de l'offre et de la demande, de la production et de la consommation générale. De là au Maximum il n'y avait qu'un pas et certes, au moment où l'on venait enfin d'ériger en dogme dans les votes l'ordre de la liberté commerciale, c'eût été une étrange inconséquence que de rétrograder vers ces doctrines d'une autre époque, que condamnaient aujourd'hui l'Europe et par le bon sens.

Le taux des salaires dépend d'une foule de causes dont nul traité législatif ne peut empêcher les effets naturels et qui tiennent à l'état de l'industrie, des finances, de la vie sociale et de la prospérité publique. Il résulte de la consommation intérieure et de l'exportation des produits, du progrès ou de la décadence de la fabrique indigène, du mouvement et de la circulation, et surtout du bien-être ou du malaise des masses et du développement de la civilisation.

Le travail est, lui-même, une marchandise dont le prix varie sans cesse, suivant le double jeu des forces qui le produisent et l'importance des besoins auxquels on veut satisfaire.

En bref, ce que nous dirions au législateur pour obtenir la liberté des salaires, il faut le dire aux ouvriers pour la modérer l'exercice.

Par là que le législateur, ne se permettant aucun arbitraire, ni rien de la part pastorale, de sorte intérêts ou de leur caprice fixera rétribution du travail. Sachant comme lui l'autorité suprême de l'offre et de la demande, ils agiront également en sorte qu'on ne peut pas leur accorder.

Quoique nous ne croyons pas accessible la rémunération des ouvriers, à laquelle ont récemment aspiré par ces moyens l'action. Sous peine de suspendre ces efforts et de s'exposer à des pertes graves, il est tenu de proportionner ses dépenses à ses ressources, ses frais de production à ses bénéfices. Si l'on met à un prix trop haut les conditions de la matière-œuvre, il sera bien obligé de fermer ses ateliers, et l'ouvrier n'y gagne dans ce cas par des demandes excessives ?

Donc, il importe que les ouvriers calculent, se rendent bien compte de ce que coûte la fabrication d'un produit et de sa valeur vénale, il faut qu'ils connaissent les temps de chômage et de crise, les pertes d'intérêt, les dépréciations et les chances du capital, les éventualités de baisse, la situation générale du marché et tout cet ensemble de faits et d'incidents, de prévisions et d'impréva, qui constituent la vie industrielle.

Or, cette appréciation exacte et raisonnable presque toujours est à la portée des ouvriers éclairés. Exclusivement préoccupés de leurs intérêts et de leurs besoins immédiats, bien souvent rarement aux positions difficiles de ceux à qui ils s'adressent leurs réclamations.

Nous avons vivement applaudi à la création d'associations ouvrières qui, sous la forme de société en commandite ou par actions, fondent elles-mêmes des maisons de commerce, des manufactures et des ateliers. Les membres dont elles se composent y puisent avant peu la connaissance précise des détails de la nature et des éléments multiples qui, une fois unis, se forment l'actif et le passif d'une industrie, et qui se résument, à la fin de l'année, en des chiffres où la question de la main d'œuvre joue toujours le rôle essentiel. Ils verront alors que la résistance des patrons est généralement basée sur des impossibilités matérielles, et que les exigences des ouvriers sont plus souvent par-connues que raisonnées.

Ces associations offrent au reste aux ouvriers intelligents et laborieux du moyen très efficace d'échapper à des discussions de salaires qui sont toujours si dédaigneux et si humiliantes.

Il en est un autre non moins intéressant dont l'effet est d'accroître le taux relatif des salaires par la diminution des dépenses de la vie quotidienne.

Nous voulons parler des sociétés de consommation économiques. Ce sont des institutions éminemment philanthropiques, qui livrent aux ouvriers, à bas prix, tous les objets de première nécessité. La modération de leurs tarifs est telle qu'elle a compris le quand un rouge qu'elles supprimaient les intermédiaires et renoncent libéralement à tout bénéfice personnel. Les grandes compagnies et les grands manufacturiers ont pris l'initiative de ces fournitures économiques, qui, au moyen d'une retenue relativement modique sur le salaire quotidien, embrassent l'alimentation, le vêtement et le chauffage, et pourront bientôt compren lre le logement lui-même.

Voilà un système incontestablement plus pratique et plus sûr que celui des coalitions et des grèves pour augmenter, ou du moins pour répartir avec avantage les produits du travail journalier, nous ne saurions trop le recommander à la sollicitude des patrons et à la sagesse des ouvriers.

Les libres discussions du salaire sont une excellente chose, sans doute, quand elles sont inspirées par un sentiment de rigoureuse équité, mais elles tombent trop souvent dans l'exagération, et ce sont alors des armes à double tranchant, dont il faut se servir avec une grande prudence, parce qu'elles peuvent blesser ceux qui les manient.

Dans le siècle dernier, les ouvriers de Lyon s'étaient brusquement mis en grève, résistant à toute tentative de conciliation et s'obstinant à réclamer des conditions que les fabricants ne pouvaient accepter. Vaincu on, passait alors à Lyon, il fut informé de débat qui mettait la ville en émoi et la manufacture lyonnaise en chômage forcé. L'ultime mécontent eut bientôt imaginé une machine qui supprimait et remplaçait le travail manuel.

Ceci est arrivé il y a plus de cent ans. Nous croyons que les ouvriers de nos jours ont trop d'intelligence et ils ont conquis trop de vraie liberté pour pousser jamais l'industrie moderne à ces extrêmes expédients, mais, dans la question des salaires, il faut bien aussi réfléchir un peu que rien n'est en quelque sorte impossible au jourd'hui au génie des inventions, et ne pas trop perdre de vue l'histoire instructive de Vaucanson.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

Septième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 1er avril 1864—		
Primes sur les risques d'incendie		$99,987 65
" " des rivières		9,270 03
" " des mers..		8,855 56
		$118,113 24
En moins primes remboursées..		1,281 52
		$116,831 72
Primes non expirées le 30 avril 1863.....		30,913 00
		$147,744 72
Portes payées dans la même période, savoir :		
Portes par les incendies....	23,331 53	
" sur les rivières.....	3,528 09	
" sur les mers.....	15,874 68	
Total des pertes.....	42,794 31	
Ré-assurance	1,849 84	
Dépenses et intérêt d'escrip, escompte et intérêt.....	37,611 68	
Quinze pour cent remboursés..	11,922 30	
En réserve, pour risques non expirés.....	33,275 71	127,744 2
L'actif de la compagnie est comme suit		
Billets de capitalistes.....		182,073 90
Prêts garantis par hypothèque.....		18 365 00
Prêts garantis par nantissement..		30,216 10
Effets pour primes.....		50,970 00
Scrips d'autres compagnies.....		210 70
Actions, boni et autres garanties..		32,050 0
Fonds n'ayant pas cours.....		41,460 00
En caisse.....		34,543 98
Comptes individuels pour primes.....		32,876 96
		441,201 34

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Cie susdite.

A. CHAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans
Assermenté et signé par devant moi, ce 14 mai 1864.
Ed. MEUNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer 81% pour cent d'intérêt, à partir de ce jour, sur les certificats non payés de scrip.

—DIRECTEURS—

Jno J Adams	F Darrive
J H Elmer,	C Kohn,
J Godchaux,	Leo Deppe dit.
P Carnaave,	A Broussean.
L F Generes,	J J Fernandez,
R W Ogden,	L Bolgnorat,
F Lobit,	A Goulet,
mai—m	A Ghiapell

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent
DE LA NOUVELLE-ORLEANS

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte amendée, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires le 31 avril 1864 :

Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864.....		$135,678 d.
Pertes dans la même période.		
Risques d'incendie $46,505 83		
Risques des mers.... 14,979 34		
Risques des rivières 10,100 00	$71,431 13	
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes sur les polices comprises la balance	14,775 72	196,658 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864		$7,021 99
L'actif de la Compagnie est comme il suit :		
Fonds garantis par hypothèque.....		$92,244 39
Prêts sur hypothèques.....		19,465 00
Effets pour primes, &c.....		61,955 09
Du pour primes et on vole de perception.....		26,468 72
Propriété foncière (bureau dans la rue du Camp).....		6,000 00
100 actions de banques.....		170,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons.....		498,000 00
Argent n'ayant pas cours.....		65,900 00
Scrips d'autres compagnies.....		23,190 00
En caisse.....		28,819 83
Total de l'actif.....		$1,042,422 83

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS S. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro. tem

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 mai 1864.
P. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de scrip. Etc. une portion de dits certificats ou à leurs ayant causes, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS S. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice Président.

WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	O. W. Griffen,	B. B. Newman,
Samuel Reid,	George Reed,	F. Avegnaus,
B. B. Bonner,	F. F. Poger,	F. Moss,
S. H. Kennedy,	J. M. Lapeyre,	C. Schneider,
Samuel Snith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Dutoit,	George Jones,	Wm Edwards.
Robert Oodles,	W. O Robinson,	E. Olquel,
Manin Phelps,	T. T. Sadler, Jr.	F. A. Foley,
James J. Hanna.	H. Freilsen,	Thos L. Dix,
A. O. Ober.	F. Simons.	A. Thomson.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DES CITOYENS.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMEMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1864, devoir...		$170,148 83
Primes sur les incendies	$ 19,139 24	
Primes sur la marine.....	18,993 61	
Primes sur les rivières.....	14,984 48	$133,118 33
Primes en moins, non expirés	$ 4,718 10	
Primes remboursées.....	1,396 38	6,114 4
Montant net des primes.....		$ 127,004 1
Portes par ces savoir		
Risques d'incendie....	$ 83,816 61	
Risques des mers....	40,201 36	
Risques des rivières	6,343 13	
	$ 90,121 47	
Réassurances.....	5,750 00	
Dix pour cent remboursés.....	3,993 72	
Taxes et assurances.....	10,470 28	
Frais, profits et pertes, intérêts, escriptions, escompte et intérêt.....	17,256 00	127,527 47
Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées.....		$ 9,956 47
L'actif de la Compagnie est comme suit		
Billets de primes.....		$ 47,256 12
Du pour primes et on vole de perception		51,752 56
Placé en actions de banque et en bons....		115,500 00
Placé en actions de chemins de fer.....		42,501 00
Prêté garantie par des actions de banques, &c.....		12,927 77
Prêts sur hypothèques.....		15,000 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance		13,024 00
En caisse.....		17,564 17
Total de l'actif.....		$ 9,220 16

ETAT DE LA LOUISIANE.

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

H. CASTAREDE, secrétaire. | O. GAILLARD, président.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit, à partir du février 1865.

H. CASTAREDE, secrétaire.

O. GAILLARD, président.

DIRECTEURS.

J. Lorber,	Jas A. White.
H. D'Mas,	Ar. Mittenberger,
J. Lemore,	Jno Ouche,
Dquin Bouligny	J. A. Stouse,
A. Sidiatt,	A Vegnie Degruy,
A. Marquez.	T Avendano,
	O Gaillard

Compagnie d'Assurance mutuelle
DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie.....	$ 51,276 36
Sur les risques des rivières.....	32,400 00
Sur les risques des mers.....	83,356 17
Total des primes.....	$ 167,032
En moins Primes non expirées le 31 mai 1864.....	$ 18,981 84
Montant net des primes le 31 mai 1864.....	$ 148,050 87
Pertes payées pendant l'année	
Sur les risques d'incendie.....	$ 101,741 85
Sur les risques de rivières....	11,150 00
Sur les risques de mer.....	84,197 81
Total.....	$ 297,091 66
Remboursé, 10 pour cent.....	13,905 17
Réassurances.....	11,960 92
Taxes.....	24,592 90
Dépenses, profits, pertes et intérêt en moins.....	3,000 40 43 $319,873 56
Bénéfice net.....	$ 117,491 12
L'actif de la Compagnie est comme suit	
En caisse.....	$ 71,111 5
Propriétés foncières.....	56,450 00
Billets garantis par hypothèques.....	326,999 60
Billets garantis par nantissements.....	160,171 00
Actions de Banques.....	142,961 37
Bons hypothécaires.....	10,000 00
Billets de Banque, gourdes, &c.....	2,7,745 10
Dépôts à la Banque Crescent City.....	5,587 85
Dépôt à la Banque des Marchands.....	500 00
Primes en voie de perception.....	67,516 46
Effets à recevoir.....	107,725 00
Scrips d'autres Compagnies mutuelles..	3,324 6
	$ 1,0 ,626 38
En moins	
Intérêts à payer en juillet....	$ 26,887 06
Intérêts dûs et non réclamés	8,821 42 $35,408 48
Actif net.....	$ 1,091,117 89

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, Charles Hagory, président, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES HAGORY, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de vingt pr cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, en pour cent d'intérêts, en billets courants sur tous les scrips émis par la Compagnie.—

—DIRECTEURS—

G. Miltenberger,	Charles Sagory
P. Maspero,	David McCoard,
B. P. Voorhies,	F. P. Labouisse,
M. Fuller,	S Z Relf
Alfred Penn,	F. Foschier.
J. M. Hall.	17 juin—30

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA LOUISIANE.

Nouvelles-Orléans, 1er mars 1864.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes reçues pendant l'année expirée le 29 février 1864.. $ 393,089 75

Savoir—primes d'incendie	183,754 82	
do de marine.....	64,319 39	
do de rivières.....	5,965 34	$ 393,089 75
Primes remboursées.....	3,147 74	
du nou expirées.....	37,854 00	40,999 74
Montant net des primes.....		$ 352,090 01
Portes payées, savoir—		
Portes par le feu.....	$ 35,378 94	
do sur mer.....	27,069 72	
do sur rivières.....	3,960 70	
	95,079 07	
Dépenses, taxes, &c., moins l'escompte.....	16,934 28	$ 112,013 75
Balance.....		$ 0,027 26
Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non payés.....		29,823 00
		$ 29,204 26

Que la compagnie garde en réserve pour payer les pertes non encore réglées..... $ 6,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en hypothèque sur propriété foncière	$ 78,210 09
Placé en bons de la ville.....	64,770 00
Placé en bons de l'Etat.....	54,250 00
Placé en actions de banques.....	44,300 00
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle.....	22,250 40
Prêts garantis par des actions.....	80,170 60
Effets.....	97,280 50
Primes en voie de perception.....	47,115 49
Propriétés foncières.....	13,166 30
En caisse.....	25,554 84
Total.....	6,9,085 06

Le tableau qui précède est une copie exactement des livres de la Compagnie.

CHARLES SEIGGS, Président,
JOHN KOUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mars 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 9 mai 1864.

CHARLES BRIGGS, Président,
A. CARRIERE, Vice Président.
J. F. KOUX, Secrétaire.

DIRECTEURS

Chas Briggs,	F Anderson,	Geo W Dunbar,
A Carriere,	F A Leling,	H J Voss,
Geo A Fosdick,	A E Montgomery,	Jas Jackson
Mason Fitcher,	Wm Frehs,	F W Schonfield,
E Kramer,	Alfred Kearney,	Arch Montgomery,
E Depasseur,	A Frechee,	E Marquess,
Chs Lafitte,	C Frenderich,	Ali Delhonde,
J Vioss Jr,	G W Hinson,	C G Teichert,
J Avet,	E F Stockmeyer,	W C Watts,
R Brugier,	H M Bauschf,	Geh W Cowes,
J S Maunsell,	A F Noblom,	Chs Welshaar.
Fmers		

Bureau de la Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
De la Nlle Orleans

Nlle Orléans, 2 janvier 1865.

CONFORMEMENT à la charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle (No. 176) approuvée le 17 mars 1859, publication est faite par la présente de l'état suivant des affaires de la dite Compagnie, tel que requis par la dite charte, savoir :

Le montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 décembre 1864, devoir..... $ 170,148 83

Primes sur les incendies	$ 19,139 24	
Primes sur la marine.....	18,993 61	
Primes sur les rivières.....	14,984 48	$ 133,118 33
Primes en moins, non expirés	$ 4,718 10	
Primes remboursées.....	1,396 38	6,114 4
Montant net des primes.....		$ 127,004 1
Portes par ces savoir		
Risques d'incendie....	$ 83,816 61	
Risques des mers....	40,201 36	
Risques des rivières	6,343 13	
	$ 90,121 47	
Réassurances.....	5,750 00	
Dix pour cent remboursés.....	3,993 72	
Taxes et assurances.....	10,470 28	
Frais, profits et pertes, intérêts, escriptions, escompte et intérêt.....	17,256 00	127,527 47
Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées.....		$ 9,956 47
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Billets de primes.....		$ 47,256 12
Du pour primes et on vole de perception		51,752 56
Placé en actions de banque et en bons....		115,500 00
Placé en actions de chemins de fer.....		42,501 00
Prêté garantie par des actions de banques, &c.....		12,927 77
Prêts sur hypothèques.....		15,000 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance		13,024 00
En caisse.....		17,564 17
Total de l'actif.....		$ 9,220 16

ETAT DE LA LOUISIANE.

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

O. GAILLARD, président.

H. CASTAREDE, secrétaire;

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit, à partir du février 1865.

H. CASTAREDE, secrétaire.

O. GAILLARD, président.

DIRECTEURS.

J. Lorber,	Jas A. White,
H. D'Mas,	Ar. Mittenberger,
J. Lemore,	Jno Ouche,
Dquin Bouligny	J. A. Stouse,
A. Sidiatt,	A Vegnie Degruy,
A. Marquez.	T Avendano,
	O Gaillard

BUREAU DE LA COMPAGNIE
d'Assurance Mutuelle du Sud,
Rue du Camp, No 61.

Nlle Orléans, 1er janvier 1865.

CONFORMEMENT à la charte de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD et conformément à l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane [illegible] approuvée le 17 mars 1859] avis est donné que les certificats non-exécutés de scrip pour l'année 1864 et l'intérêt du dit scrip, n'ont réclamés par les propriétaires, et n'ont pas encore été réclamés, et que ceux des dits certificats et intérêts qui ne seront pas réclamés par ces propriétaires dans les trente jours qui suivront cette date, seront annulés et de nul effet, et ne seront reçus en compte quelconque, par cette Compagnie, ainsi que le veut la charte.

Scrip et intérêt.		Scrip et Intérêt	
Bard Jas J.....	$ 20	Malgnan V.....	$ 10
Barbour David Hunt. de	10	Martin James.....	10
Barnett & Lodgson.....	10	Mathews & Co.....	10
Boutbuyeu, Lewis & Co	10	Mace Chs.....	10
Blanop Samuel L.....	10	Marks & Deville.....	10
Bidwell H.....	10	Maynard W J.....	20
Bissey E.....	50	Mary J Wm & Hoxe	10
Blum D & Frank.....	10	Mello Curtis.....	10
Bonseigneur E. R.....	10	Mudon L F & Co.....	20
Bolts & Ashley.....	10	Miller J Isaac.....	10
Bokenfohr Wm.....	10	Montgomery W H.....	10
Bowman Thos herit, de	10	Morgan J C & Co.....	20
Bridges David.....	10	Mazieu E S.....	20
Bulling & Wheeler.....	10	Mc Cullough Caldwell	20
Carlte R & C.....	10	McNair R H.....	20
Campbell & Richarby..	10	McNeil J G.....	20
Collins Jas H.....	50	New Orleans Mechanics'	
Crumhorn.....	50	[illegible] Bakery.....	50
Damaron S.....	10	Nicol Walter.....	10
D'Aquin E D Mme.....	10	North, Duthit & Co...	20
De la Rue & Sloan.....	10	Oliver Lorenzo.....	10
Dimetry M D.....	10	Ogen M C.....	10
Duffy Michael.....	10	Osborne John T.....	20
Dunbar & S.....	20	Pardegnet P & Co.....	10
Dunbar, Moncure & Co	20	Pontchartrain Dry Dock Company.....	20
Duplisser F.....	10	Pont Simms & Co.....	10
Doutir Alfalu.....	10	Power Richard.....	10
Farnie Henry & Co.....	10	Phillips Samuel R.....	20
Fernandes B.....	10	Pillet Charlotte Mme.	10
Fitch John B.....	10	Pitkin Robert.....	10
Floto & Marmot.....	10	Rainhard F.....	10
Fowler, Earl & Brooks	10	Reader Martha.....	20
Frazier S W.....	20	Rice M T & Co.....	20
Gordon & Foster.....	10	Rinaldino & Reyroy..	10
Gowans George.....	20	Robinson & Co.....	10
Goldman J A.....	10	Roberts Mann Mme..	10
Gras Jos.....	20	Robinson & Brus.....	20
Hewit, Wm.....	10	Robert Jr & Co.....	10
Hill Allan.....	150	Rub Peter.....	10
Hubert Louis.....	20	Ryan F H.....	150
Huffy Joseph.....	10	Sawyer L.....	10
Hutchinson Robt. S.....	10	Schmid J.....	10
Irwin Patrick.....	10	Seymour J G & W J	10
Jacobs A.....	10	Shepard Henry.....	10
Joseph & Keiser.....	10	Simms Henry.....	10
Karstendick & Co.....	50	Smith T E.....	30
Kaiser John J.....	10	Stewart Samuel.....	20
Kennedy Chas E.....	10	Stanton J W & Co..	10
Kittridge & Folsom....	40	Sturgeon John R Co	20
Keck, Bernard & Co....	40	Stewart Samuel & J	
Latour H S.....	10	W Jewel.....	20
Lacoste Mary Mme.....	10	Tirrell Mr. Mme.....	10
Laud Thos F.....	20	Tiffin M S Mme.....	10
Leighton Chas.....	20	Tompkins Ellen H....	10
Leterock Mary E.....	10	Valentine J S & Co...	10
Lyle & Bailey.....	10	Wade John.....	10
Leidtinner John.....	10	Waterman Thos S.....	10
Leathers, T F.....	10	Wheeler, Geiger & Co	200
Little & Middleditch..	10	Wheelan S. Succ. de	10
Lessing G M.....	20	Wilson Joseph F....	20
Martin Matthew.....	20	Zeigler, Forter & Co	10
Mason Chas, Succ. de	40		

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de cette Compagnie.

THOMAS SLOO, Président,
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans—Assermenté et signé par devant moi, ce dix jour de décembre 1864.

SAMUEL MYERS.
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

LUMBER.....LUMBER.

50,000 FEET 1 inch CYPRESS BOARDS
40,000 " 1½ " "
40,000 " 1¼ " "
25,000 " 2 & 3 inch " PLANKS, SCANTLINGS
150,000 " 1 inch WHITE PINE boards.
50,000 " 1¼ " "
FLOORING and CEILING " "

For sale by L. B. SANARENS,
354 Chartres street, between Franchmen and Esplanade streets.
3 2m

PARISIAN STYLE.

Victor Dubois'
HAIR CUTTING AND SHAVING SALOON.
— Also —
Special Hair and Beard Dying Saloon
No. 58.....ROYAL STREET.....No. 58
The service of the best Artists are constantly secured.
dec6 3m

Office of the New Orleans Mutual Insurance Company.

NEW ORLEANS, January 2, 1865.

In accordance with the requirements of the Act of the Legislature of the State of Louisiana, approved March 14, 1859, public notice is hereby given that, pursuant to the provisions of the Second Section of said Act, a Dividend of Ten per cent. on the net earned premiums of the Company for the year ending December 31st, 1864, will be paid to the Stockholders, or their legal representatives, on and after the 15th day of January next, at the office of the Company, No. 78 Camp street.

By order of the Board of Directors.

ALEXANDER MITCHELL, President.
A. MOULTON, Vice-President.
JAMES H. WHEELER, Secretary.

—TRUSTEES—

E. Peale,	A. Moulton,	J. Villarrubia, Jr.,
J. F. Harrison,	W. G. Tompkins,	S. W. Huntington,
Jos. Hoy,	D. B. Moore,	M. Pouly,
L. J. Lewis,	John Hall,	W. A. Johnson,
A. H. May,	L. Folger,	John T. Moore,
A. J. Stevenson,	A. B. James,	John C. Rogers,
E. Hobart,	T. B. Price,	Thomas Hale,
J. E. Isenbour,	Josiah Cole,	John M. Hall,
J. O. Brown,	E. S. Keep.	A. Couturie,

Jan27 30d

THE "LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY" have removed from the corner of Camp and Natchez to the corner of Camp and Gravier street, where Fire, Marine and River Insurance can be effected on the most favorable terms.

—TRUSTEES—

Chas. Briggs	G. Fressprich,	
A. Carriere,	G. W. Hyndson,	
G. A. Fosdick,	G. F. Stockmeyer,	
Mason Fitcher,	N. M. Benachi,	
E. Cramer,	A. F. Noblom,	
E. Depasseur,	G. W. Dunbar,	
Chs. Lafitte,	H. J. Voss,	
J. Vioss Jr.,	Jas Jackson,	
J. Avet,	F. W. Schonfield,	
R. Brugier,	Arch. Montgomery,	
J. S. Maunsell,	E. Marquez,	
F. Anderson,	Ali. Delhonde,	
F. A. Leling,	C. G. Teichert,	
A. E. Montgomery,	W. C. Watts,	
Wm. Frehs,	G. W. Coutes,	
Alfred Kearby,	Chs. Welshaar,	
A. Frerichs.		

CHARLES SEIGGS—President.
ANTOINE CARRIERE—Vice-President.
J. F. KOUX—Secretary.

Jan16 1m

NOTICE.

THE undersigned, on the first of January, 1865, formed a Copartnership in the WHOLESALE GROCERY and COMMISSION BUSINESS, in the name and style of JOHN I. ADAMS & CO., at 35 Old Levee street.

JOHN I. ADAMS.
VICTOR FERSOU.

New Orleans, January 16th, 1865. jal4 1m

Home Mutual Insurance Company
—OF— NEW ORLEANS.
Thirteenth Annual Statement.

THE following statement of the affairs of this Company is published in conformity with the requirements of their Charter, viz :

Amount of unterminated Risks of 1864, and premiums for year ending 31st December 1864.....		$197,9,8 18
Premiums on Fire Risks.....	$ 79,940 45	
Premiums on River Risks.....	10,111 66	
Premiums on Marine Risks....	20,6 6 56	17,9,6 80
Less Premiums on Risks not terminated to 31st December 1864.....	18,131 00	
Less Return Premiums.....	2,911 42 —	21,445 42
Net earned Premiums for year ending 31st December 1864.....		$ 7,481 41
Losses during the same period		
Fire Risks.....	$ 29,976 42	
River Risks.....	5,5 5 02	
Marine Risks.....	18,763 24	
	$ 53,754 8	
Re-Insurance to 31st Dec. 1864	1,2 2 50	
Expenses, etc., less discount in-		
terest on Notes.....	5,302 49	
United States, State and City Taxes and Licenses.....	3,0,0 01 —	62,567 36
Balances Received.....		$ 5,114 05

The Company have the following assets, viz :

Invested in Bank Stock, City, State and other bonds.....	$ 0,316 67
Loaned on pledge of Bank Stocks and Bonds.....	88,892 00
Invested in Real Estate—Office 78 Camp st	4,6 1 99
Bills receivable for Premiums.....	6,4 3 10
Due for Premiums in course of Collection..	13 43 12
Uncurrent Notes.....	57,766 30
Cash on hand.....	37,935 90
Total amount of Assets.....	$ 1,0 8,853 28

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

JAMES H. WHEELER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans
Sworn to and subscribed before me this 28th day of January, 1865.
Ed. MEUNIER,
Third Justice of the Peace, Parish of Orleans.

Six per cent interest on outstanding certificates of profits will be paid on and after the 15th February, 1865.

The Company continues to insure against the perils of the Sea, Rivers, or loss or damage by Fire, at the current rates of premium. Office No. 78 Camp street.

ALEXANDER MITCHELL, President.
A. MOULTON, Vice-President.
JAMES H. WHEELER, Secretary.

—TRUSTEES—

E. Peale,	A. Moulton,	J. Villarrubia, Jr.,
J. F. Harrison,	W. G. Tompkins,	S. W. Huntington,
Jos. Hoy,	D. B. Moore,	M. Pouly,
L. J. Lewis,	John Hall,	W. A. Johnson,
A. H. May,	L. Folger,	John T. Moore,
A. J. Stevenson,	A. B. James,	John C. Rogers,
E. Hobart,	T. B. Price,	Thomas Hale,
J. E. Isenbour,	Josiah Cole,	John M. Hall,
J. O. Brown,	E. S. Keep.	A. Couturie,

Jan27 30d

PONTCHARTRAIN RAIL ROAD,
WINTER ARRANGEMENT.

Fare to and from the Lake same day 25 cents. To and from Gentilly Station 15 cents each way.

ON and after MONDAY October 3d, 1864, the trains on this road will run as follows :

DEPARTURE OF CARS.

FROM CITY.			FROM LAKE PORT.
4½ o'clock a. m.		rse car	5½ a. m. steam train.
6½	"	sam train	8 " "
9	"	"	9½ " "
0½	"	"	11½ " "
2	" M.	"	1 P. M. "
2	" P. M.	"	3 " "
4	"	"	5 " "
6½	"	"	8 " horse c